

DE : C.C.E. BRUXELLES - COL64 - S.G.COL
A : C.E. WASHINGTON - WASHINGTON
REF: 21:51 24-02-84 000134064 - 000135243

482

H.D.	
D.H.D.	
INFO.	
TRADE	70
AGRI.	
LEGAL	ALL
FIN & DEV.	
SCI & ENE.	
SUP. AG.	
ADM.	
C.F.	
	31

DUPLICATA POSSIBLE
TLX NR 35620-SG / B 11/50

TELEX HEBDOMADAIRE NR 159 DU 24.02.84 DESTINE A L ENSEMBLE DES DELEGATIONS EXTERIEURES ET BUREAUX DE PRESSE ET D'INFORMATION INDEPENDANTS DANS LES PAYS TIERS.

1. INTRODUCTION

1.1. PREPARATION DU CONSEIL EUROPEEN

LA COMMISSION A CONSACRE UNE GRANDE PARTIE DE SES DELIBERATIONS A LA PREPARATION DU PROCHAIN CONSEIL EUROPEEN DE BRUXELLES. LE PRESIDENT THORN A RENDU COMPTE DES TRAVAUX DES MINISTRES DES AFFAIRES ETRANGERES A LA CELLE ST-CLOUD AUXQUELS IL A PARTICIPE CE DERNIER WEEK-END. CES DISCUSSIONS INFORMELLES SE SONT DEVELOPPEES DANS UNE AMBIANCE CONSTRUCTIVE ET DANS UN ESPRIT DOUVERTURE. ELLES ONT PERMIS DE BIEN CERNER LES PROBLEMES QUI RESTENT A RESOUDRE EN MATIERE DE FINANCEMENT FUTUR ET DE CORRECTION DES DESEQUILIBRES BUDGETAIRES, COMME EN MATIERE DE REFORME DE LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE. L'IMPORTANCE DE LA DISCIPLINE BUDGETAIRE A ETE REAFFIRMEE, COMME DEJA LORS DU CONSEIL EUROPEEN DE STUTTGART. LES GARANTIES QUI POURRONT ETRE DONNEES EN CETTE MATIERE PESERONT LOURD POUR LA DECISION SATISFAISANTE SUR LES MOYENS FINANCIERS DE LA COMMUNAUTE.

LUNDI DERNIER, LE CONSEIL A ARRETE DES DISPOSITIONS DE PROCEDURE POUR QUE LA PREPARATION DU CONSEIL EUROPEEN SE POURSUIVE DANS LE CADRE COMMUNAUTAIRE, C'EST AINSI QUE LE COREPER A REPRIS DES JEUDI LE DOSSIER DE LA DISCIPLINE BUDGETAIRE SUR LA BASE DES DERNIERES PROPOSITIONS DE LA COMMISSION.

LE CONSEIL W EGALEMENT DEMANDE A LA COMMISSION DE LUI SOUMETTRE LES PROPOSITIONS COMPLEMENTAIRES QU'ELLE JUGERAIT UTILES. AU COURS DE SON DEBAT D'ORIENTATION, LA COMMISSION A PREVU DE DONNER UN CARACTERE HAUTEMENT PRIORITAIRE A CES REFLEXIONS ET DE SE PRONONCER DES LA SEMAINE PROCHAINE SUR D'EVENTUELLES COMMUNICATIONS SUPPLEMENTAIRES AU CONSEIL, NOTAMMENT EN MATIERE DE FINANCEMENT FUTUR DE LA COMMUNAUTE.

2. AFFAIRES INTERIEURES

2.1 POLITIQUES ENERGETIQUES NATIONALES

THE COMMISSION APPROVED FOR TRANSMISSION TO THE COUNCIL A DETAILED REVIEW OF MEMBER STATES' ENERGY POLICIES, TOGETHER WITH POLICY CONCLUSIONS.

International Telex
Western Union International, Inc.
International Telex
Western Union International, Inc.
International Telex
Western

International Telex
Western Union International, Inc.
International Telex
Western

THE GENERAL PICTURE THAT EMERGES IS THAT THE COMMUNITY AS A WHOLE IS IN BETTER SHAPE IN THE ENERGY FIELD THAN ANYONE PREDICTED IN 1980 WHEN THE COUNCIL AGREED NEW ENERGY OBJECTIVES FOR 1990 FOR THE COMMUNITY. IT SEEMS LIKELY THAT THOSE OBJECTIVES WILL BE BROADLY MET, UNLESS THERE IS A DRAMATIC COLLAPSE IN OIL PRICES.

BUT SOME MEMBER STATES HAVE REDUCED THEIR DEPENDENCE ON OIL MUCH MORE RAPIDLY THAN OTHERS AND THE GAP COULD WIDEN IN THE COMING YEARS. THIS COULD HAVE SERIOUS IMPLICATIONS FOR THE COHESION OF THE COMMUNITY IF THERE WERE A NEW OIL CRISIS. THE REPORT UNDERLINES THAT EVEN IF OVERALL PROGRESS IS SUSTAINED THE COMMUNITY WILL STILL DEPEND ON IMPORTED OIL FOR NEARLY ONE-THIRD OF ITS ENERGY SUPPLIES IN 1990.

TO REDUCE ITS VULNERABILITY THE COMMUNITY MUST ENCOURAGE THE DEVELOPMENT OF NEW OIL RESOURCES, INTENSIFY RELATIONS WITH OIL EXPORTING COUNTRIES, IMPROVE ITS CRISIS-MANAGEMENT ARRANGEMENTS. IT MUST ENCOURAGE NEW ENERGY TECHNOLOGIES TO INCREASING ENERGY EFFICIENCY AND NEW EFFORTS TO IMPROVE THE INFRASTRUCTURE FOR TRANSPORTING GAS AND ELECTRICITY WITHIN THE COMMUNITY. GAS SUPPLIES FOR THE 1990S MUST BE SECURED. WAYS MUST BE FOUND OF MAKING COAL AND OTHER SOLID FUELS MORE ATTRACTIVE TO INDUSTRY, NOTABLY THROUGH BETTER TECHNOLOGIES. AND THE COMMUNITY COAL INDUSTRY MUST BE PUT ON A SOUND BASIS.

THE COMMISSION EXPECTS THIS REPORT, TOGETHER WITH A SEPARATE SURVEY OF MEMBER STATES ENERGY-SAVING POLICIES TO BE THE CENTRE-PIECE FOR DISCUSSION OF THE NEXT STEPS IN COMMUNITY ENERGY POLICY AT THE NEXT FORMAL MEETING OF THE ENERGY COUNCIL, CURRENTLY SCHEDULED FOR MAY 1984.

2.2. TRANSPORTS AERIENS

LA COMMISSION A ADOPTE UN MEMORANDUM PROPOSANT AU CONSEIL UN CADRE D'ENSEMBLE EN VUE DE L'ELABORATION D UNE POLITIQUE COMMUNE DE TRANSPORT AERIEN DESTINEE A EN AMELIORER L EFFICACITE ET LA RENTABILITE AINSI QUE LA QUALITE ET LES PRIX DES SERVICES OFFERTS ET CECI DANS L INTERET A LA FOIS DES CONSOMMATEURS, DES COMPAGNIES AERIENNES ET DES TRAVAILLEURS.

CE MEMORANDUM VISE A REPENDRE AUX CRITIQUES DE PLUS EN PLUS VIVES DIRIGES DANS LA COMMUNAUTE CONTRE UN REGIME CONSIDERE PAR LES USAGERS COMME EXCESSIVEMENT RIGIDE, COUTEUX, CONTRAIRE NON SEULEMENT AUX INTERETS DE L'USAGER MAIS, A CERTAINS EGARDS AUSSI, AU TRAITE. LA COMMISSION S EFFORCE AUSSI DE SURMONTER LA RETICENCE DES ETATS MEMBRES A EXPOSER LEURS COMPAGNIES NATIONALES A UNE CONCURRENCE ACCRUE DE CRAINTE D ETRE CONFRONTES A UNE DEREGLEMENTATION A L'AMERICAINNE OU DE VOIR S ACCROITRE LA COMPETENCE COMMUNAUTAIRE.

LES PROPOSITIONS D'ACTION SONT AXEES SUR LE TRANSPORT ENTRE ETATS MEMBRES :

-MAINTIEN DE LA STRUCTURE DU SYSTEME ACTUEL D'ACCORDS BILATERAUX, MAIS PROPOSE D'INTRODUIRE DANS CES ACCORDS DES ELEMENTS COMMUNAUTAIRES,

-SOUSTRACTION A L'INTERDICTION DE L'ART.85... DES ARRANGEMENTS ACTUELS ENTRE COMPAGNIES AERIENNES SOUS RESERVE QU'ELLES OBSERVENT CERTAINES CONDITIONS DESTINEES A EN DIMINUER L'IMPACT ANTICONCURRENTIEL,

-ASSISTANCE AUX COMPAGNIES POUR CE QUI EST DES COUTS QU'ELLES NE SONT PAS EN MESURE DE CONTROLER ELLES-MEMES ET MESURES POUR FAIRE DISPARAITRE LES BARRIERES QUI RALENTISSENT ACTUELLEMENT LE TRANSPORT DE FRET AERIEN,

-CONTROLE DES AIDES ACCORDEES PAR LES ETATS.

3. ELARGISSEMENT

3.1. CALENDRIER DES TRAVAUX

A LA SUITE D UN EXPOSE DU VICE-PRESIDENT NATALI, LES MINISTRES ONT FAIT LE POINT SUR L ETAT DES NEGOCIATIONS D ADHESION AVEC L'ESPAGNE ET LE PORTUGAL.

LA PRESIDENCE A DEMANDE A TOUS LES PARTENAIRES, ETATS MEMBRES ET PAYS CANDIDATS, DE FAIRE UN EFFORT POUR QUE LES NEGOCIATIONS SE TERMINENT AVANT LE 30 SEPTEMBRE, DATE LIMITE QUI N A ETE MISE EN QUESTION PAR PERSONNE BIEN QU'AUCUNE DECISION OFFICIELLE N'AIT ETE ARRETEE.

LA COMMISSION A ETE INVITEE A ETABLIR UN CALENDRIER PRECIS DES TRAVAUX QUI POURRAIT ETRE EXAMINE PAR LE CONSEIL DES SA PROCHAINE SESSION.

(ATTENTION DIS : IL A ETE PRECISE QUE LE DOCUMENT DE LA COMMISSION NE FAISAIT PAS MENTION DES CONTACTS EN COURS AVEC LES PAYS DU BASSIN MEDITERRANEEN CONCERNES PAR L'ELARGISSEMENT. IL EST CLAIR PAR AILLEURS QUE, POUR CERTAINES DELEGATIONS, UN LIEN EXISTE ENTRE ENTREE EN VIGUEUR DU TRAITE D'ADHESION ET L AUGMENTATION DES RESSOURCES PROPRES - FIN DIS).

3.2. ESPAGNE - SESSION MINISTERIELLE

LA 19EME SESSION AU NIVEAU MINISTERIEL DE LA CONFERENCE ENTRE LES COMMUNAUTES EUROPEENNES ET L ESPAGNE S EST TENUE LE 21 FEVRIER EN PRESENCE DE MM. MORAN, MINISTRE ESPAGNOL DES AFFAIRES ETRANGERES ET MARIN, SECRETAIRE D ETAT ESPAGNOL POUR LES RELATIONS AVEC LES COMMUNAUTES EUROPEENNES.

LA COMMUNAUTE A PRESENTE UNE DECLARATION SUR LA FORMULE DE TRANSITION QU'ELLE PROPOSE DANS LE DOMAINE DE L'AGRICULTURE : LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE SERAIT APPLIQUEE GRADUELLEMENT EN ESPAGNE DANS LE CADRE D'UNE PERIODE DE TRANSITION DE 10 ANS CERTAINS PRODUITS SENSIBLES FERAIENT L OBJET DE MESURES SPECIFIQUES : EN PARTICULIER LE SECTEUR DES FRUITS ET LEGUMES FRAIS FERAIT L'OBJET D'UNE TRANSITION EN DEUX

PHASES, UNE DE QUATRE ANS, L'AUTRE DE SIX ANS EN VUE DE METTRE EN PLACE EN ESPAGNE LES MECANISMES QUI PERMETTRONT DE FAIRE FONCTIONNER L'ORGANISATION COMMUNE DE MARCHÉ.

A CE STADE LA COMMUNAUTE N'A PAS ETE EN MESURE DE PRESENTER UNE POSITION COMPLETE SUR LES MATIERES GRASSES VEGETALES ET SUR LE VIN.

M. MORAN A EXPRIME LA VIVE PREOCCUPATION DES AUTORITES ESPAGNOLES A L'EGARD DE CETTE DECLARATION, CRITIQUANT NOTAMMENT LA FORMULE DE TRANSITION PROPOSEE PAR LA COMMUNAUTE DANS LE SECTEUR DES FRUITS ET LEGUMES FRAIS.

L'ESPAGNE A PRESENTE PLUSIEURS DECLARATIONS NOTAMMENT SUR LE STATUT DES ILES CANARIES ET SUR LES QUESTIONS SOCIALES. DE PART ET D'AUTRE CETTE SESSION A ETE QUALIFIEE DE 'TOURNANT DECISIF' CAR ELLE PERMET D'ENGAGER LES NEGOCIATIONS DE FOND DANS LE DOMAINE CRUCIAL DE L'AGRICULTURE.

3.3. PORTUGAL SUPPLEANTS (24 FEVRIER)

LA COMMUNAUTE A PRESENTE UNE DECLARATION FAISANT LE POINT DE SES ANALYSES DE DIVERS CHAPITRES DU DROIT COMMUNAUTAIRE DERIVE.

DANS LE CHAPITRE AGRICULTURE LA DELEGATION DE LA COMMUNAUTE A PRESENTE UNE DECLARATION SUR LES PRODUITS DE DIVERS SECTEURS ET LA DELEGATION PORTUGAISE A PRESENTE SES PREMIERES REACTIONS A LA DECLARATION DES DIX DE JANVIER SUR LES STRUCTURES DE L'AGRICULTURE PORTUGAISE.

3.4. PORTUGAL - PRE-ADHESION:

LA COMMISSION A ADOPTE UN PROJET DE RECOMMANDATION VISANT A OCTROYER AU PORTUGAL UNE AIDE PRE-ADHESION SPECIFIQUE DESTINEE A L'AMELIORATION DES STRUCTURES AGRICOLES.

CETTE NOUVELLE INITIATIVE PRENDRAIT LA FORME D'UNE AIDE BUDGETAIRE NON REMBOURSABLE ET S'ELEVERAIT A 50 MIO ECU, A CHARGE DES BUDGETS 1985 ET 1986. L'OBJECTIF EST DE DOTER L'AGRICULTURE PORTUGAISE DES STRUCTURES NECESSAIRES A SON INTEGRATION DANS LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE. LE COUT DES PROJETS ET PROGRAMMES POURRAIENT ETRE FINANCES A CONCURRENCE DE 70 0/0 AVEC CETTE AIDE, ET MEME A CONCURRENCE DE 100 0/0 DANS LE CAS D'ASSISTANCE TECHNIQUE.

4. RELATIONS EXTERIEURES

4.1 POLITIQUE COMMERCIALE

A) PRODUITS DE SUBSTITUTION DE CEREALES

LE CONSEIL A PROCÉDÉ A UN ÉCHANGE DE VUES APPROFONDI SUR LA PROPOSITION DE LA COMMISSION D'ENGAGER MAINTENANT LA PROCÉDURE DE L'ART. XXVIII DU GATT (TELEX DU 13 JANVIER).

BIEN QUE LES ETATS MEMBRES RECONNAISSENT LA NECESSITE DE STABILISER CES IMPORTATIONS - DANS LA LOGIQUE DES EFFORTS DE RATIONALISATION DE LA PAC - LE CONSEIL S'EST BORNE A CE STADE, POUR DES RAISONS D'OPPORTUNITE, A PRESCRIRE L'APPROFONDISSEMENT DE CERTAINS ASPECTS TECHNIQUES DE CE DOSSIER ET A INVITER LA COMMISSION A POURSUIVRE SES CONTACTS AVEC LES PRINCIPAUX PARTENAIRES CONCERNES AU GATT, NOTAMMENT LES USA.

B) NOUVEL INSTRUMENT COMMERCIAL

APRES AVOIR CONSTATE LE MAINTIEN D'UN LIEN ENTRE CE DOSSIER ET CELUI DE L'APPROFONDISSEMENT DU MARCHÉ INTERIEUR, LA PRESIDENCE S'EST ENGAGEE A PROPOSER UNE DATE ANTERIEURE A CELLE DU CONSEIL EUROPEEN DE MARS, POUR LA TENUE D'UN CONSEIL 'MARCHÉ INTERIEUR'. LES DIFFICULTES QUI SUBSISTENT PORTENT SUR L'OPPORTUNITE MEME DE LA MISE EN OEUVRE D'UN TEL RENFORCEMENT ET SUR LE MECANISME DECISIONNEL (LA COMMISSION, QUANT A ELLE, INSISTE SUR LA NECESSITE D'ABOUTIR A UN MECANISME QUI PERMETTE DE PALLIER UNE CARENCE DU CONSEIL).

C) SEMENCES DE MAIS HYBRIDE

SUITE AUX IMPORTATIONS ACCRUES DE SEMENCES DE MAIS HYBRIDE EN ROVENANCE DES PAYS TIERS, LES GOUVERNEMENTS FRANCAIS ET ITALIEN ONT DEMANDE, AU DEBUT DE CETTE ANNEE, L'APPLICATION DE LA CLAUSE DE SAUVEGARDE PREVUE AU REGLEMENT PORTANT ORGANISATION COMMUNE DANS LE SECTEUR DES SEMENCES.

LA COMMISSION A DECIDE DE DEMANDER AU CONSEIL UN MANDAT DE NEGOCIATIONS SUR LA BASE DE L'ART. XXVIII DU GATT.

4.2 ETATS-UNIS

A) PRESSIONS PROTECTIONNISTES

LE CONSEIL A ADOPTE UNE DECLARATION DANS LAQUELLE IL NOTE AVEC INQUIETUDE LA MONTEE PERSISTANTE DES PRESSIONS PRO-

TECTIONNISTES AUX ETATS-UNIS A L'EGARD D'UNE SERIE DE PRODUITS IMPORTANTS POUR LES EXPORTATIONS EUROPEENNES, TELS QUE : L'ACIER, LES CHAUSSURES, LES MACHINES-OUTILS ET LE VIN QUI REPRESENTENT UNE VALEUR DE 4,7 MILLIARDS DE DOLLARS.

LE CONSEIL A NEANMOINS RECONNU QUE SUR UN CERTAIN NOMBRE DE POINTS L'ADMINISTRATION A PRIS FERMEMENT POSITION CONTRE LES PRESSIONS PROTECTIONNISTES, EN S'OPPOSANT PAR EXEMPLE A DES PROJETS DE LOI CONCERNANT DES COMPOSANTS DE FABRICATION LOCALE (DOMESTIC CONTENT LEGISLATION), LA LIMITATION DES IMPORTATIONS D'ACIERS A 15X DE LA CONSOMMATION INTERNE OU ENCORE LE PROJET DE LOI SUR LE VIN (WINE EQUITY BILL).

B. WINE IMPORTS INTO THE UNITED STATES

THE COMMISSION HAS EXPRESSED ITS DEEP CONCERN THAT THE USDC HAS DECIDED TO OPEN ANTIDUMPING AND COUNTERVAILING INVESTIGATIONS AGAINST THE IMPORT OF ORDINARY TABLE WINE FROM FRANCE AND ITALY WHICH WILL COVER OVER DOLLARS 300 MILLION IN TRADE VALUE.

THE COMMISSION WILL ENSURE THAT THE INTERESTS OF THE COMMUNITY ARE FULLY SAFEGUARDED, AND THE GATT PROVISIONS FULLY RESPECTED.



THE COMMISSION BELIEVES THAT A DECISION TO CONCLUDE POSITIVELY ON THESE INVESTIGATIONS COULD LEAD TO A SERIES OF ESCALATING ANTI-DUMPING AND COUNTERVAILING DUTIES AND OTHER PROTECTIONIST MEASURES IN THE AGRICULTURAL SECTOR WITH WIDE RANGING CONSEQUENCES FOR US-EC RELATIONS.

4.3 ACCORD EURATOM/CANADA

LE RAPPORT DU GQA A ETE PRESENTE AU COREPER QUI EN A PRIS NOTE SANS DISCUSSION. LE REPRESENTANT DE LA COMMISSION A SOULIGNE QU'AU COURS DE LA PROCHAINE SESSION DE NEGOCIATIONS, PREVUE FIN MARS, ON ESPERAIT TROUVER DES SOLUTIONS SATISFAISANTES SUR LES DEUX POINTS LES PLUS IMPORTANTS DE LA NEGOCIATION : LA SECURITE DE L'APPROVISIONNEMENT ET LES RETRANSFERTS DES MATIERES D'ORIGINE CANADIENNE.

4.4 GREENLAND

THE FINAL TERMS OF GREENLAND'S WITHDRAWAL FROM THE COMMUNITY WERE AGREED AT THE COUNCIL ON 20 FEBRUARY. THE COMMISSION PROPOSALS, ISSUED ON 8 FEBRUARY LAST, FORMED THE BASIC ELEMENTS OF THE FINAL AGREEMENT, THE FOLLOWING COMPROMISE TERMS HOWEVER BEING FURTHER INCORPORATED?

THE COMMUNITY IS NOW GRANTED A SPECIFIC PRIORITY ON ACCESS TO SUPPLEMENTARY CATCH POSSIBILITIES WHICH EXCEED THE CURRENT CATCH POSSIBILITIES OF THE GREENLAND FLEET AND THE ANNUAL QUOTAS AGREED FOR THE COMMUNITY UNDER THE NEW FISH AGREEMENT. IN THE PARTICULAR CASE OF WEST GREENLAND COD, THE COMMUNITY WILL BE OFFERED AT LEAST 20 O/D OF AN INCREASE IN THE TAC ABOVE 75,000 TONNES.

THE QUOTAS GUARANTEED FOR THE COMMUNITY ARE THOSE SET OUT IN THE COMMISSION PROPOSALS WITH THE EXCEPTION OF EAST GREENLAND REDFISH (57,820) AND BLUE WHITING (30,000 T.)

IN RETURN FOR THIS THE COMMUNITY WILL PAY GREENLAND AN ANNUAL SUM OF 26.5 MECU. THIS SUM WILL BE ADJUSTED PROPORTIONATELY IF SUPPLEMENTARY QUOTAS ARE ALLOCATED AND TAKEN UP BY THE COMMUNITY. THE PRESENT QUOTAS GRANTED TO THE COMMUNITY WILL ACT AS A REFERENCE BASE IN THE NEGOTIATION OF NEW QUOTAS AFTER THE EXPIRATION OF THE FIRST 5 YEAR PROTOCOL.

ON THE QUESTION OF OCT AID, A COUNCIL DECLARATION WAS MADE TO THE EFFECT THAT GREENLAND WOULD NOT RECEIVE ANY SUCH AID DURING THE PERIOD OF THE FIRST 5 YEAR PROTOCOL TO THE FISH AGREEMENT.

4.5. ISRAEL

LE CONSEIL DE COOPERATION CEE - ISRAEL A TENU LE 20 FEVRIER A BRUXELLES, SA TROISIEME SESSION. LA DELEGATION ISRAELIENNE ETAIT CONDUITE PAR M. ITZHAK SHAMIR, PREMIER MINISTRE ET MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES DE L'ETAT D'ISRAEL.

LE CONSEIL, DONT LES TRAVAUX AVAIENT ETE PREPARES PAR LE COMITE DE COOPERATION LE 7 FEVRIER, A EXAMINE LES DIFFERENTES QUESTIONS RELATIVES A L'APPLICATION DE L'ACCORD : EVOLUTION DES ECHANGES COMMERCIAUX, MISE EN OEUVRE DE LA COOPERATION FINANCIERE, INDUSTRIELLE, AGRICOLE ET SCIENTIFIQUE. TOUTEFOIS, LA DELEGATION ISRAELIENNE A ACCORDE LA PRIORITE A LA QUESTION DES CONSEQUENCES DE L'ELARGISSEMENT

DE LA COMMUNAUTE. ELLE A REITERE SES INQUIETUDES AU SUJET DE CES CONSEQUENCES POUR LES EXPORTATIONS ISRAELIENNES DE PRODUITS AGRICOLES. LE CONSEIL DE COOPERATION EST CONVENU DE L'UTILITE DE POURSUIVRE, NOTAMMENT DANS LE CADRE DES CONVERSATIONS EXPLORATOIRES AVEC LA COMMISSION, DES CONSULTATIONS PLUS INTENSES ET PLUS CONCRETES AFIN QUE LA COMMUN-

NAUTE DISPOSE DES ELEMENTS D'APPRECIATION LUI PERMETTANT DE DEFINIR, AVANT LA FIN DES NEGOCIATIONS D'ADHESION, DES ORIENTATIONS POLITIQUES AYANT POUR OBJECTIF DE POURSUIVRE DES RELATIONS MUTUELLEMENT SATISFAISANTES, NOTAMMENT DANS LE DOMAINE AGRICOLE.

LE CONSEIL A PRIS NOTE DES PREOCCUPATIONS EXPRIMEES SOUS 'DIVERS' PAR M. SHAMIR AU SUJET DU BOYCOTT ARABE.

LE 21 FEVRIER, LE PRESIDENT THORN A RECU M. ITZHAK SHAMIR. LES ENTRETIENS ONT PORTE PRINCIPALEMENT SUR LES PROBLEMES RELATIFS A L'ELARGISSEMENT ET LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT.

4.6. JORDANIE

A DELEGATION FROM THE COMMISSION'S DIRECTORATE-GENERAL FOR DEVELOPMENT VISITED JORDAN IN 12-17 FEBRUARY 1984. THE VISIT WAS A FOLLOW-UP TO LAST YEARS TALKS IN BRUSSELS BETWEEN HRH THE CROWN PRINCE HASSAN OF JORDAN AND COMMISSIONER PISANI. DURING THE DISCUSSIONS IN AMAAN, THE COOPERATION AGREEMENT BETWEEN JORDAN AND THE COMMUNITY WAS EXAMINED AND VIEWS WERE EXCHANGED ON WAYS OF FURTHER STRENGTHENING COOPERATION IN CERTAIN FIELDS, SUCH AS ENERGY, SCIENCE AND TECHNOLOGY, INDUSTRY, AGRICULTURE AND MANPOWER. (LE PRESIDENT THORN DOIT ENTREPRENDRE DEBUT MARS UN VOYAGE OFFICIEL EN JORDANIE ET EN EGYPTE).

4.7. PAKISTAN

LA COMMISSION A DECIDE DE PROPOSER L'OUVERTURE DE NEGOCIATIONS EN VUE DE CONCLURE AVEC LE PAKISTAN UN ACCORD DE COOPERATION COMMERCIALE ET ECONOMIQUE. NOUS EN RENDRONS COMPTE LA SEMAINE PROCHAINE EN MEME TEMPS QUE DES TRAVAUX DE LA COMMISSION MIXTE QUI SE DEROULENT ACTUELLEMENT A ISLAMABAD.

4.8. EQUATEUR

LE PRESIDENT THORN ET LE VICE-PRESIDENT HAFERKAMP ONT RECU, LE 21 FEVRIER, LE MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES M. LUIS VALENCIA RODRIGUEZ, CHARGE PAR LE PRESIDENT DE L'EQUATEUR, M. OSVALDO HURTADO, DE FAIRE CONNAITRE A LA COMMUNAUTE ET A SES PAYS MEMBRES LA 'DECLARATION DE QUITO'.

CETTE DECLARATION, QUI CONTIENT LE POINT DE VUE LATINO-AMERICAIN SUR LA CRISE ECONOMIQUE MONDIALE ET SES REPERCUSSIONS EN AMERIQUE LATINE, A ETE ADOPTEE EN JANVIER 1984 A L'ISSUE D'UNE CONFERENCE QUI A REUNI A QUITO - A UN NIVEAU POLITIQUE TRES ELEVE - 26 PAYS D'AMERIQUE LATINE ET DES CARAIRES.

4.9. AMERIQUE CENTRALE

LE VICE-PRESIDENT HAFERKAMP A FAIT PART AU CONSEIL DES REFLEXIONS DE LA COMMISSION SUR LES PERSPECTIVES D'UN EVENTUEL ACCORD DE COOPERATION AVEC LES PAYS D'AMERIQUE CENTRALE.

IL A SOULIGNE QU'UN TEL ACCORD AURAIT UNE PORTEE PRINCIPALEMENT POLITIQUE, COMPTE TENU DE LA PORTEE TRES LIMITEE DES CONCESSIONS COMMERCIALES NON PREFERENTIELLES ENVISAGEABLES ET DES CONTRAINTES BUDGETAIRES DE LA COMMUNAUTE EN MATIERE DE COOPERATION.

LE COREPER A ETE INVITE A PREPARER UN DEBAT LORS D'UN PROCHAIN CONSEIL.

4.10. ACIER = VOILET EXTERNE

L'ARRANGEMENT SUR LES IMPORTATIONS D'ACIER NEGOCIE AVEC LA SUEDE A ETE DISCUTE PAR LE CONSEIL LE 21 FEVRIER : CETTE DISCUSSION SERA POURSUIVIE AU COREPER. LE MEME JOUR, M. DAVIGNON A EU DES CONVERSATIONS AVEC LES AMBASSEURS D'AUTRICHE, DE FINLANDE, DE NORVEGE ET DE SUEDE SUR LES ARRANGEMENTS A CONVENIR AVEC CES PAYS.

LE 23 FEVRIER, LE COREPER A POURSUIVI L'ECHANGE DE VUES SUR LES ARRANGEMENTS A CONVENIR AVEC LES PAYS DE L'AELE ET L'ESPAGNE. IL A APPROUVE L'ARRANGEMENT CONVENU AVEC LA ROUMANIE.

ENFIN, LES 23 ET 24 FEVRIER, DES REPRESENTANTS DES SERVICES DE LA COMMISSION ONT EU DES ENTRETIENS AVEC LEURS HOMOLOGUES JAPONAIS DANS LE CADRE DU GROUPE DE CONTACTS CECA-JAPON.

5. CONVENTION D'AIDE ALIMENTAIRE

LE COREPER A MIS AU POINT - A SON NIVEAU - LA REPARTITION DES QUANTITES DE CEREALES PREVUES AU TITRE DE LA CONVENTION (1.7.83 - 30.6.86). SANS MODIFIER LA REPARTITION ENTRE COMMUNAUTE ET ETATS MEMBRES, LES QUOTE-PARTS DE CERTAINS D'ENTRE EUX ONT ETE AJUSTEES DE FACON A TENIR COMPTE DE LA CONTRIBUTION DE LA GRECE (10.000 T.) QUI EST INCLUSE POUR LA PREMIERE FOIS DANS L'ENGAGEMENT GLOBAL (722.337 T. POUR LES DIX).

E. NOEL, SECRETAIRE GENERAL - COMEUR

CORRECTION : 4.4. GREENLAND

PARAGR. 3 , 3IEME LIGNE (57,820 TS)

MERCI+

NNNN